

# VOEUX DU SACA /// 30 JANVIER 2019

## MATTHIEU MARIN, PRÉSIDENT DU SACA

Aujourd'hui, je suis présent devant vous pour vous souhaiter une bonne nouvelle année au nom des architectes et du SACA.

Je vous remercie d'être fidèles à ce rendez-vous et d'être de plus en plus nombreux pour donner toute cette force à nos échanges.

Je remercie tout particulièrement :

- Christian TORDO, adjoint au maire de Nice, (représentant Christian Estrosi, maire de Nice)
- Pierre Paul LEONELLI, conseiller régional, président de l'AREA PACA, adjoint au maire de Nice, (représentant Renaud Muselier, Président de la Région Provence-Alpes-Côte-D'azur)
- Robert ROUX, conseiller Municipal de la ville de Nice et conseiller métropolitain
- Alain PHILIP, DGST de la Ville de Nice
- Olivier SASSI, directeur de l'EPA Plaine du Var
- Luc ALBOUY, chef de service du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine des Alpes-Maritimes et ses adjoints
- Serge CASTEL - directeur de la DDTM
- Dominique REYNAUD, directeur de la construction, de l'immobilier et du patrimoine au Conseil Départemental des Alpes-Maritimes
- Françoise BERTHELOT - présidente du CROA PACA
- Philippe RENAUDI, président de l'UPE06
- Marc RASPOR, président de la FPI
- Florent NOIRAY, représentant Laure CARLADOUS, présidente de la FBTP des Alpes-Maritimes
- Gérard BORDONE, président de l'UNAPL
- Alain STEMMELIN, président de l'UNTEC

Et tous nos fidèles amis, architectes et partenaires (BET, bureaux de contrôle, économistes, entreprises ...) présents ce soir, ainsi que ceux qui voudront bien me pardonner de ne pas les avoir cités.

C'est nouvellement renouvelé dans mes fonctions de président, que je suis heureux de vous présenter le nouveau Conseil du Syndicat des Architectes de la Côte d'Azur, membre de l'UNSAFA, qui est le syndicat représentatif des architectes en France.

Cette force nous rend capable de défendre tous les architectes, d'être présents sur beaucoup de fronts, afin de proposer des solutions et de créer le réseau performant des architectes de la Côte d'Azur.

Cette force, nous voulons la faire connaître à travers notre nouvelle équipe, élue pour les deux années à venir.

Une équipe faite de continuité puisque le Bureau est composé de Sophie Nivaggioni, vice-présidente et Christian Chaperon, vice-président, Sandrine Greleau, secrétaire générale, qui poursuivent leur mandat.

Faite également de renouveau avec la présence de Sophie Delage, vice-présidente et Ludivine Lammens, trésorière ... de jeunes architectes actives et représentatives de l'acte de bâtir, continueront les actions initiées depuis deux ans voir plus...

Ils seront accompagnés par les membres du Conseil : André Biancheri, Pierre Olivier Fouqué, Aline Hannouz, Karolina Lyonnet, Fabien Mauduit, Luc Svetchine et Michaël Zander.

"Aujourd'hui, notre profession a souvent le sentiment qu'il n'y a pas de grand dessein pour l'architecture, et que les architectes sont malmenés dans leur fonction au regard de notre société".

À cela s'ajoute la perception d'une année difficile à venir, où chacun retient sa respiration dans l'attente des élections municipales pourtant lointaines et d'un PLUm à venir, dont on attend la mise en application.

Plus que jamais, nous nous posons la question : "quel avenir pour les architectes? Et surtout, quel avenir dans une perspective d'un développement durable ?"

Je suis positivement persuadé, que les solutions sont devant nous, mais que seul le dialogue et une volonté de tous les acteurs de la société permettront d'atteindre ce développement durable tant nécessaire.

Comment imaginer le développement urbain respectueux de l'environnement ?

Comment organiser et produire les logements pour les actifs et les équipements associés ?

Comment assurer un développement économique équitable pour tous les acteurs de l'acte de bâtir ?

Les architectes sont au service de chacun pour protéger et imaginer cette architecture qui est d'intérêt public.

Le recours à l'architecte, à sa compétence et son audace est, pour tous, une garantie d'atteindre l'objectif commun de la qualité des projets privés, publics, neufs ou réhabilités.

Je ne cesserais de le répéter, convaincu que nous sommes, de cet intérêt public. Mais c'est surtout l'affaire de tous les acteurs de l'acte de bâtir que de participer à cet intérêt public, cela ne pourra positivement évoluer qu'au travers du travail commun et du dialogue ...

Je m'adresse donc en premier lieu à nos maîtres d'ouvrages, avec qui nous devons partager cette ambition et maintenir un dialogue permanent.

La société d'aujourd'hui a besoin de plus d'architecture et de plus d'architectes, c'est une évidence, mais cela doit se faire dans des relations plus saines, seul moyen d'atteindre à la fois un cadre de vie et des bâtiments à la parfaite qualité architecturale auxquels nos concitoyens ont droit, et aussi de se placer dans un cadre économique raisonné ... entendez par là, participer à l'économie locale, pouvoir travailler dans nos communes, notre département ... L'architecte intervient-il assez sur les projets ?

NON, il y a trop de missions partielles, notamment dans la promotion privée. Là où la maîtrise d'ouvrage publique nous confie la maîtrise d'œuvre d'écoles, de lycées, d'aéroports, de logements sociaux, pourquoi ne saurions-nous pas réaliser vos logements, y compris sur le chantier ? Messieurs les promoteurs et maîtres d'ouvrages privés, il est urgent d'entamer un réel dialogue sur le sujet.

Obtenir les autorisations d'urbanisme et faire aboutir les projets, voilà un sujet bien compliqué aujourd'hui... mais pourquoi ?

Normalement, nos élus organisent le développement du territoire, cela se traduit par un PLU, donc une règle écrite et opposable à tous, les pétitionnaires et les architectes suivent et appliquent le règlement prescrit et ainsi les permis sont accordés; et la ville se construit et s'organise durablement...

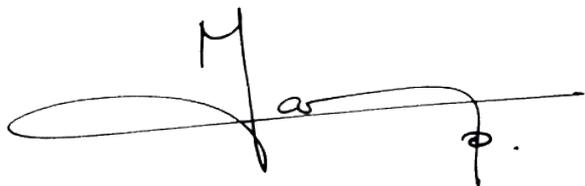
Je crois qu'on peut dire que ce processus est bien variable d'une commune à l'autre de notre département ... Aussi j'en appelle à la responsabilité de certains de nos élus pour mettre en place des règles d'urbanismes claires et adaptées, et surtout ne pas faire d'ingérence dans la délivrance des permis de construire.

Souvenons-nous que les trois piliers du développement durable sont l'Ecologie, le Social et l'Economie. Les architectes sont naturellement les acteurs incontournables et indispensables de cet équilibre, donc continuons à espérer et travailler et nos rêves finiront par se réaliser...

Par exemple, puisque ni l'administration, ni les politiques, ni les professionnels ne sont satisfaits de la procédure de délivrance des permis, laissons les architectes s'auto-délivrer les permis de construire, nous sommes suffisamment compétents pour cela !!!!

Il me reste à vous souhaiter sincèrement une très bonne année, et beaucoup de projets réussis pour cette nouvelle année 2019.

Matthieu Marin  
Président du SACA  
30 Janvier 2019

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Marin', with a large, sweeping horizontal stroke underneath.